

# FEUILLE D'INFORMATION

## Le programme des Jeux Olympiques d'hiver

6 octobre 2021

D'après la Charte olympique, « *Le programme des Jeux Olympiques (également appelé « le programme»)* est le programme de toutes les compétitions sportives établi par le CIO pour chaque édition des Jeux Olympiques conformément à la présente règle et à son texte d'application. » ([Charte olympique, Chapitre 5, Règle 45](#)) et « *Seuls les sports qui se pratiquent sur la neige ou sur la glace sont considérés comme sports d'hiver* » ([Charte olympique, Chapitre 1, Règle 6](#)) et peuvent donc à ce titre faire partie du programme des Jeux d'hiver.

Les sports olympiques, sont ceux régis par les Fédérations Internationales de sport (FI) reconnues par le CIO. Seuls les sports qui adoptent et appliquent le Code mondial antidopage peuvent être inclus ou rester dans le programme.

Aujourd'hui, le programme des Jeux Olympiques est revu et modifié, s'il y a lieu, après chaque édition des Jeux. Cette mission a été confiée à la [commission du programme olympique](#), qui est composée de membres du CIO, de représentants des Comités Nationaux Olympiques (CNO), des FI et des athlètes. Elle analyse le programme des sports, disciplines, et épreuves inscrites aux Jeux Olympiques. La commission adresse ses conseils à la commission exécutive (CE) du CIO et présente des rapports à la session du CIO.

La procédure pour la définition du programme a évolué depuis l'implémentation de [l'Agenda olympique 2020](#) qui a été renforcé par la nouvelle feuille de route stratégique [l'Agenda olympique 2020+5](#) pour l'avenir du Mouvement olympique.

## Le programme des Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022

En juillet 2018, la CE du CIO a approuvé le programme des épreuves et les quotas d'athlètes pour les Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022.

Les Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022 comprendront 109 épreuves dans sept sports. À Beijing en 2022, sept nouvelles épreuves sont incluses au programme olympique. Les nouvelles épreuves sont les suivantes :

- Bobsleigh : monobob (femmes)
- Patinage de vitesse : relais par équipes mixtes
- Ski acrobatique : Big Air (hommes et femmes)
- Ski acrobatique : saut par équipes mixtes
- Snowboard : snowboard cross par équipes
- Saut à ski : épreuve par équipes mixtes

Ces considérations ont été prises dans le contexte de l'Agenda olympique 2020, y compris le cadre d'environ 2 900 athlètes et 100 épreuves pour les Jeux Olympiques d'hiver, lequel se concentre sur l'innovation continue dans le programme et tend vers une représentation égale des sexes.

Voir **tableau A** pour plus d'informations sur l'évolution historique du programme.

[Le programme complet des Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022 est disponible ici \(en anglais\).](#)

## La commission du programme olympique

La commission du programme olympique à la responsabilité d'analyser aussi bien le programme des sports et des épreuves des Jeux de l'Olympiade



que celui des Jeux Olympiques d'hiver et de formuler des recommandations pour la CE du CIO.

L'Agenda Olympique 2020 précise que « le programme olympique est l'élément essentiel des Jeux Olympiques. Les décisions concernant le programme ont un impact sur pratiquement tous les secteurs des Jeux Olympiques et du Mouvement olympique. ».

Les responsabilités de la commission du programme olympique sont les suivantes :

- développer un programme qui valorise la popularité des Jeux Olympiques tout en maîtrisant les coûts et la complexité ;
- veiller à ce que le programme olympique continue d'intéresser les jeunes en garantissant les innovations et en l'adaptant aux goûts actuels et aux nouvelles tendances, tout en respectant l'histoire et la tradition des sports ;
- procéder à une évaluation approfondie des sports et des épreuves en étroite coopération avec les FI correspondantes ;
- respecter le cadre et les principes définis dans les recommandations 9, 10 et 11 de l'Agenda olympique 2020 et les recommandations 1 et 2 de l'Agenda olympique 2020+5.

## Processus pour le programme olympique

Il y a trois étapes pour la finalisation du programme des Jeux d'hiver et des Jeux d'été. Ces étapes sont les suivantes :

### 1. Programme des sports

En principe sept ans avant les Jeux, la CE du CIO soumet au vote de la Session du CIO une proposition du programme initial des sports avant que la ville hôte des Jeux soit élue. ([Charte olympique, Chapitre 5, texte d'application de la Règle 45, alinéa 1.1](#)).

### 2. Nouveau depuis décembre 2014 – Proposition de la ville hôte / du COJO

Cette étape est optionnelle et est faite par la ville hôte au CIO. La proposition doit être soumise par le COJO et examinée par le CIO 4 à 6 ans avant les Jeux. Ceci est considéré comme entrant dans le cadre du quota des 2 900 athlètes et 100 épreuves pour les Jeux

Olympiques d'hiver. Le processus est défini comme suit :

- la proposition du COJO sur les nouveaux sports est soumise au CIO pour analyse et révision si nécessaire ;
- la commission du programme olympique revoit cette proposition et fait une recommandation à la CE du CIO ;
- la CE du CIO révisé et fait une proposition à la Session du CIO sur les épreuves et les quotas d'athlètes inclus dans la proposition de nouveaux sports du COJO ;
- la Session du CIO vote sur la proposition du COJO de nouveaux sports ([Charte olympique, Chapitre 5, Règle 45 et ses textes d'application](#)).

### 3. Programme des épreuves – 3-4 ans avant les Jeux

Ceci fait partie du quota des 2 900 athlètes et 100 épreuves.

- La commission du programme olympique revoit les changements du programme proposé par les FI en consultation avec le COJO et fait des recommandations à la CE du CIO.
- La CE du CIO vote pour accepter ou rejeter, ou alors demande une révision complémentaire.

## Quelques dates et exemples des Jeux

**1908** : le patinage artistique est au programme des Jeux de l'Olympiade à Londres.

**1920** : le patinage artistique et le hockey sur glace sont au programme des Jeux d'été à Anvers.

**1924** : premiers Jeux Olympiques d'hiver à Chamonix.

**1936** : apparition du ski alpin aux Jeux à Garmisch-Partenkirchen.

**1952** : première épreuve féminine de ski de fond aux Jeux à Oslo.

**1960** : le patinage de vitesse passe de 4 à 8 épreuves et s'ouvre à la participation féminine. Le biathlon fait son entrée à Squaw Valley, alors que pour la seule et unique fois, le bobsleigh n'est pas représenté, faute de nations inscrites suffisamment nombreuses.

**1964** : la luge fait son apparition à Innsbruck.

**1988** : le ski alpin passe de six à dix épreuves avec l'ajout du super-géant et le retour du combiné. Les épreuves par équipes font leur apparition en combiné nordique et saut à ski à Calgary.



**1992** : le patinage de vitesse sur piste courte et le ski acrobatique intègrent le programme olympique, alors que le biathlon s'ouvre à la participation féminine aux Jeux à Albertville.

**1998** : le snowboard fait son entrée aux Jeux à Nagano alors que le tournoi de curling est réintroduit 74 ans après sa dernière présence officielle aux Jeux de Chamonix.

**2002** : le skeleton revient lors des Jeux à Salt Lake City, après avoir été inclus aux Jeux de Saint-Moritz 1928 et 1948, présence due à l'existence d'une piste spécifique dédiée à cette pratique.

**2006** : quatre épreuves font leur apparition aux Jeux à Turin pour les hommes et les femmes. Il s'agit du snowboard cross, du départ groupé en biathlon, du relais sprint en ski de fond et des poursuites par équipes en patinage de vitesse.

**2010** : à Vancouver, deux nouvelles épreuves sont intégrées au programme du ski acrobatique : le ski-cross pour les hommes et les femmes.

**2014** : aux Jeux à Sotchi, douze nouvelles épreuves sont incluses en saut à ski, ski acrobatique, snowboard, biathlon, luge et patinage artistique. C'est la plus importante augmentation de l'histoire des Jeux Olympiques d'hiver.

**2018** : six nouvelles épreuves sont ajoutées au programme de PyeongChang (curling double mixte, mass-start en patinage de vitesse, épreuve par équipes nationales en ski alpin et big-air en snowboard) reflétant ainsi l'évolution continue et le succès des Jeux d'hiver.

**2022** : Pour Beijing 2022, sept épreuves sont ajoutées, le monobob féminin en bobsleigh, un relais par équipes mixtes en short-track, les épreuves de Big Air masculin et féminin et les sauts par équipes mixtes en ski acrobatique, une épreuve par équipes mixtes en saut à ski et un snowboard cross par équipes mixtes en snowboard.

**2026** : L'ajout du ski-alpinisme au programme de Milan Cortina 2026 consistera en cinq nouvelles épreuves avec remise de médailles : deux épreuves masculines (sprint/épreuve individuelle), deux épreuves féminines (sprint/épreuve individuelle) et une épreuve de relais mixte.



**Tableau A : Évolution du programme des Jeux Olympiques d'hiver**

	1924	1928	1932	1936	1948	1952	1956	1960	1964	1968	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1994	1998	2002	2006	2010	2014	2018	2022
Biathlon	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2	2	2	3	3	3	6	6	6	8	10	10	11	11	11
Bobsleigh	1	1	2	2	2	2	2	-	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	4
Combiné nordique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3
Curling	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	2	2	2	3	3
Hockey sur glace	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2
Luge	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4
Pat.de vitesse sur piste courte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	6	6	8	8	8	8	8	9
Patinage artistique	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	5	5	5
Patinage de vitesse	5	4	4	4	4	4	4	8	8	8	8	9	9	9	10	10	10	10	10	12	12	12	14	14
Saut à ski	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	3	4	4	5
Skeleton	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	2	2	2	2
Ski acrobatique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	4	4	4	4	6	10	10	13
Ski alpin	-	-	-	2	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	10	10	10	10	10	10	10	10	11	11
Ski de fond	2	2	2	3	3	4	6	6	7	7	7	7	7	8	8	10	10	10	12	12	12	12	12	12
Snowboard	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	6	6	10	10	11
<b>Total</b>	<b>16*</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>27</b>	<b>34</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>37</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>46</b>	<b>57</b>	<b>61</b>	<b>68</b>	<b>78</b>	<b>84</b>	<b>86</b>	<b>98</b>	<b>102</b>	<b>109</b>

\* L'épreuve de la patrouille militaire était au programme des Jeux en 1924. En bleu, les disciplines mixtes.

Pour plus d'informations, contacter :

**Le Centre d'Études Olympiques**

Tél. +41 21 621 66 11

[studies.centre@olympic.org](mailto:studies.centre@olympic.org)